

LA FORMATION DES ANIMATEURS

RÔLE DE L'ANIMATEUR

COMPETENCES ET PREROGATIVES

RESPONSABILITE

FORMATION

LA FORMATION DES ANIMATEURS

QU'EST-CE QU'UN ANIMATEUR ?

PRÉPARE, ENCADRE ET ANIME DES RANDONNÉES

- Exerce en autonomie et bénévolement, auprès de tous publics, sur des itinéraires balisés ou non.
- Organise son activité dans le respect des préconisations et recommandations fédérales (mémento fédéral).
- Garantit les conditions d'une pratique en sécurité (sécurité du public et des tiers).
- Communique sur le milieu traversé.
- Initie et conseille les randonneurs à la pratique de l'activité.
- Participe au fonctionnement de l'association.

LA FORMATION DES ANIMATEURS

COMPÉTENCES D'UN ANIMATEUR

- **Détient les connaissances techniques** : lecture de carte, boussole, applications numériques, premiers secours (PSC)...
- **Sait préparer et organiser une activité** : critères, moyens et ressources disponibles, tableau de marche....
- **Encadre et anime l'activité** : prend en compte le public, présente la rando, fait appliquer les règles, gère le groupe (gère l'effort, cohésion spatiale, positionnement), s'adapte aux situations d'urgence...
- **Connait et communique sur le milieu d'évolution** : histoire, culture, activités, paysage, faune, flore...
- **Assure la sécurité du public et des tiers** : code de la route, fait respecter les consignes de sécurité, sait gérer une situation d'urgence...

LA FORMATION DES ANIMATEURS

RESPONSABILITÉ DE L'ANIMATEUR

EN CAS D'ACCIDENT SA RC ET/OU RP PEUT ÊTRE ENGAGÉE

➤ OBLIGATION DE SÉCURITÉ (OBLIGATION DE MOYEN)

☞ S'IL A TOUT MIS EN ŒUVRE POUR PRÉPARER, ORGANISER, ENCADRER ET CONDUIRE SA RANDONNÉE (CF. COMPÉTENCES), SA RC SERA COUVERTE PAR LE CONTRAT FÉDÉRAL.

➔ D'OÙ BESOIN D'UNE FORMATION !!!

LA FORMATION DES ANIMATEURS

FORMATIONS FFRANDONNÉE

CARP ET/OU BF

- **Certificat d'animateur de randonnée de proximité (CARP) : randos sur une journée, sur itinéraires répertoriés, cotation 1 et 2 sur les critères effort et risque, accessibles par les secours.**
- **Brevet fédéral (BF) : tous types de randos, sur 1 ou plusieurs jours, sur itinéraires balisés et non balisés (sauf montagne)**

LA FORMATION DES ANIMATEURS

FORMATIONS FFRANDONNÉE

CARP ET/OU BF

- **Certificat d'animateur de randonnée de proximité (CARP) :**
 - **Stage « Tronc commun » (TC) : en présentiel – 7 heures**
 - **Formation à distance (FAD) : ~11 heures**
 - **Stage : en présentiel – 7 heures – avec évaluation**

LA FORMATION DES ANIMATEURS

FORMATIONS FFRANDONNÉE

CARP ET/OU BF

➤ Brevet fédéral (BF) :

- Stage « Tronc commun » (TC) : en présentiel – 7 heures
- Formation à distance (FAD) : ~5 heures
- Stage initial : en présentiel – 14 heures
- Formation à distance : ~15 heures
- Stage pratique en club
- Stage final : en présentiel – 14 heures – avec évaluation